

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Lundi 8 mars 20h, l'ajournement prend fin et la séance ordinaire du 1er mars se continue.

Sont présents:
Est/sont absents:
Siège #1 - Gino Giroux
Siège #2 - André Drouin
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger
Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.
Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-038

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Martin Boulanger
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2021
- 4 - ADOPTION DES COMPTES
 - 4.1 - Dépenses et salaires de février 2021
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - LECTURE DU COURRIER
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Dépôt des intérêts pécuniaires
 - 7.2 - Garde du lieu où sont entreposées les archives
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Participation à l'entente de premiers répondants de la Haute-Beauce
 - 8.2 - Représentant élu Échec au crime
 - 8.3 - Acquisition de pompe portative pour feu de forêt
 - 8.4 - Chef aux opérations: répartition des heures et modification de nom
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Transport: engagement de crédits de mars
 - 9.2 - Employé dédié à l'entretien des bâtiments
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Dépôt du rapport annuel 2020 du rendement de l'épuration des eaux usées
 - 10.2 - Traitement des matières putrescibles en conformité avec le PGMR de la MRC
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

12.1 - Mandat d'arpentage: Arpentage FC

12.2 - Appui à la demande d'aliénation de lot no 4 022 937

12.3 - Engagement de crédits: fourniture et installation de luminaires de rue

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Fourniture et installation de poteaux pour filet au terrain de balle

13.2 - Autorisation de formation Wordpress

13.3 - Demande au Programme Initiative Canadienne pour des collectivités en santé

13.4 - Service de ressource en loisirs pour la MRC du Granit

13.5 - Loisirs & culture: engagement de crédits

13.6 - Ajustement des conditions salariales: responsable des loisirs

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

21-039

3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2021

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : André Drouin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

21-040

4.1 - Dépenses et salaires de février 2021

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 70 438,98\$ plus 30 178,94\$ en salaires pour la période 2 & fin de la période 1 .

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Dépôt des intérêts pécuniaires

21-041

7.2 - Garde du lieu où sont entreposées les archives

ATTENDU QU'en référence à l'article 199 du code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a la garde de tous les documents, registres, etc. que constituent les archives;

ATTENDU QUE d'autres personnes possèdent les clés du lieu où sont entreposées les archives, et qu'il y a lieu de les autoriser;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE les personnes autorisées à posséder la clé du local où sont entreposées les archives sont :

Mme Renée Mathieu, dir-gén/sec-trés.
M. Francis Bélanger, maire
M. Renaud Gosselin, maire suppléant
Mme Magali Veilleux, adjointe adm.
M. Jean-François Boulet, inspecteur en bâtiment et environnement
Mme Karen Lessard, responsable des loisirs, de la culture et des communications
De ce fait, la garde des archives ne peut relever entièrement de la directrice générale/
secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

21-042

8.1 - Participation à l'entente de premiers répondants de la Haute-Beauce

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles désire se joindre au service de premiers répondants de la Haute-Beauce;

ATTENDU QU'une entente est intervenue avec le CISSS pour la création du service;

ATTENDU QUE la Municipalité a identifié des candidats potentiels pour agir comme premiers répondants;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Martin Boulanger

QUE la Municipalité de Courcelles s'engage à couvrir les frais de démarrage du service sur son territoire;

QUE la caserne incendie située au 116 av du Domaine serve de dépôt pour ranger la trousse qui sera mise à la disposition des premiers répondants;

QUE la Municipalité accepte la politique salariale en vigueur;

QUE M. Renaud Gosselin soit désigné comme représentant auprès du comité de premiers répondants de la Haute-Beauce.

ADOPTÉE

21-043

8.2 - Représentant élu Échec au crime

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: André Drouin

QUE M. Renaud Gosselin, élu, soit nommé pour représenter la Municipalité de Courcelles auprès d'Échec au crime.

ADOPTÉE

21-044

8.3 - Acquisition de pompe portative pour feu de forêt

ATTENDU QU'il est budgété au plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce, adopté par les municipalités membres, l'acquisition d'une pompe portative pour feu de forêt;

ATTENDU les soumissions déposées à la présente :

. Boivin & Gauvin : 6 553.00\$ + taxes

. Waterax : 6 719.00 \$ + taxes

En conséquence,

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: André Drouin

QUE l'offre de Boivin & Gauvin soit acceptée, une dépense de 6 553\$ plus taxes est prévue à cet effet.

ADOPTÉE

21-045

8.4 - Chef aux opérations: répartition des heures et modification de nom

ATTENDU QUE les heures de travail pour les postes occupés par M. Michaël Busque sont réparties de la façon suivante :

- Préventionniste : 35h/ semaine
- Chef aux opérations (directeur) : 5h/ par semaine
- Préventionniste : 30 h/ semaine
- Chef aux opérations (directeur) : 10 heures par semaine
- De modifier la répartition des heures pour chacun des postes selon la recommandation du CSI et de modifier le contrat de travail en conséquence.
- De modifier le nom du poste, Chef aux opérations (directeur) par celui de Directeur incendie afin d'être conforme avec la Loi

ATTENDU QU'il est constaté que la charge de travail en gestion est plus élevée que prévu pour le poste de Chef aux opérations (directeur);

ATTENDU QUE M. Busque doit être rémunéré selon le poste qu'il occupe et les tâches qu'il effectue;

ATTENDU l'analyse du dossier par le Comité de sécurité incendie (CSI) de la Haute-Beauce et la recommandation qui s'en suit pour la répartition des heures:

ATTENDU QU'il est spécifié dans la Loi sur la sécurité incendie que la direction des opérations de secours lors d'un incendie relève de l'autorité du directeur du service de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Gino Giroux

QUE la Municipalité de Courcelles demande à la municipalité gestionnaire :

- De modifier la répartition des heures pour chacun des postes selon la recommandation du CSI et de modifier le contrat de travail en conséquence.
- De modifier le nom du poste, Chef aux opérations (directeur) par celui de Directeur incendie afin d'être conforme avec la Loi.

ADOPTÉE

9 - TRANSPORT

21-046

9.1 - Transport: engagement de crédits de mars

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: André Drouin

QU'une dépense de 6000\$ soit autorisée pour carburant et de 650\$ pour divers et urée.

ADOPTÉE

21-047

9.2 - Employé dédié à l'entretien des bâtiments

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'assurer du bon état de ses bâtiments;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE Dany Champagne soit responsable du suivi périodique et de l'entretien de nos bâtiments.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

21-048

10.1 - Dépôt du rapport annuel 2020 du rendement de l'épuration des eaux usées

21-049

10.2 - Traitement des matières putrescibles en conformité avec le PGMR de la MRC

ATTENDU QUE dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles, il y a lieu d'informer la MRC du Granit de la voie que nous comptons adopter pour le traitement des matières putrescibles sur notre territoire;

Il est proposé par: Renaud Gosselin.

Et appuyé par: André Drouin

QUE la MRC du Granit soit informée que la Municipalité de Courcelles s'engage à mettre en place pour 2021 des composteurs domestiques pour l'ensemble du territoire ainsi que des bacs d'apports volontaires qui seront installés dans un lieu public au village et qui feront l'objet d'une collecte régulière.

ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

21-050

12.1 - Mandat d'arpentage: Arpentage FC

Il est proposé par: Martin Boulanger

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE mandat soit donné à Arpentage FC pour l'opération cadastrale de 3 terrains et une voie d'accès dans la zone industrielle.

ADOPTÉE

21-051

12.2 - Appui à la demande d'aliénation de lot no 4 022 937

ATTENDU que 9037-8084 Québec Inc., par l'entremise de son propriétaire monsieur Mario Roy, s'adresse à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation d'aliéner et de lotir une partie du lot 4 022 937 de la municipalité de Courcelles sur une superficie de 1.16 hectare;

ATTENDU que cette superficie de 1.16 ha inclus la résidence principale construite depuis environ 1945, ainsi que ses dépendances;

ATTENDU que cette superficie est déjà utilisée par le futur acquéreur;

CONSIDÉRANT que la vocation agricole de la partie résiduelle sera conservée ;

CONSIDÉRANT que la demande d'aliénation et de lotissement est conforme aux règlements municipaux ;

CONSIDÉRANT que les critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire agricole du Québec ont été considérés ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE la Municipalité de Courcelles appuie la demande présentée à la CPTAQ par 9037-8084 Québec inc.

QU'une copie de cette résolution soit jointe au dossier à être présenté à la CPTAQ.

ADOPTÉE

21-052

12.3 - Engagement de crédits: fourniture et installation de luminaires de rue

ATTENDU Qu'à l'automne 2020 nous avons procédé au renouvellement des deux tiers de nos luminaires de rue;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE l'achat de 35 luminaires de rue soit autorisé pour compléter le renouvellement de l'inventaire.

Qu'une dépense de 15 750\$ soit autorisée à cet effet pour la fourniture et l'installation des nouveaux luminaires de même catégorie et conforme au règlement en vigueur.

ADOPTÉE

13 - LOISIRS & CULTURE

21-053

13.1 - Fourniture et installation de poteaux pour filet au terrain de balle

ATTENDU QUE nous avons reçu une proposition pour fourniture et installation de poteaux pour le filet au terrain de balle;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE la firme LEQUEL soit retenue pour l'exécution des travaux, et ce, pour un montant de 6 575\$ plus taxes, réf. proposition no 21.01.26.

ADOPTÉE

21-054

13.2 - Autorisation de formation Wordpress

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Martin Boulanger

QUE Mme Karen Lessard soit autorisée à suivre une formation en ligne Wordpress. Une dépense de 295\$ est autorisée à cet effet.

ADOPTÉE

21-055

13.3 - Demande au Programme Initiative Canadienne pour des collectivités en santé

ATTENDU QUE Le Parc des jeunes nécessite une bonification de l'offre et le remplacement d'équipements désuets;

ATTENDU QUE le camp de jour doit être en mesure d'offrir un environnement sécuritaire et attrayant;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le projet Revitalisation du «Parc des jeunes» soit déposé au Programme Initiative Canadienne pour des collectivités en santé.

ADOPTÉE

21-056

13.4 - Service de ressource en loisirs pour la MRC du Granit

ATTENDU QUE la MRC du granit requiert les services de notre ressource en loisirs pour une période de quelques mois afin de pourvoir en partie un poste temporairement vacant;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de dépanner la MRC du Granit en accordant 8 à 12h par semaine de ressource en loisirs pour une période de 2 mois.

ADOPTÉE

21-057

13.5 - Loisirs & culture: engagement de crédits

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: André Drouin

QU'une dépense de 1 000\$ soit autorisée pour une enseigne à l'Atelier Tardif, de 5 233\$ pour 2 tours au terrain de balle, de 4 200\$ pour caméras au Moulin, de 3 276\$ pour système d'alarme à l'Atelier Tardif, de 250\$ pour 4 enseignes 16" x 24" et 4 12" x 18", de 520\$ pour 1 000 dépliantes et de 4 524\$ pour une enseigne lumineuse Espace aux Rives du temps.

ADOPTÉE

21-058

13.6 - Ajustement des conditions salariales: responsable des loisirs

ATTENDU QUE la période de probation de Mme Karen Lessard a pris fin le 31 décembre dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser les conditions salariales de Mme Lessard;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE le salaire de Mme Karen Lessard soit augmenté de 7,9%, et ce, rétroactif au 1er janvier 2021.

ADOPTÉE

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 20h20.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.